

REPUBLIQUE DU
CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DE LA
MEFOU ET AKONO

COMMUNE DE NGOUMOU

COMMISSION INTERNE DE
PASSATION DES MARCHES
PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

CENTRE REGION

MEFOU AND AKONO
DIVISION

NGOUMOU COUNCIL

INTERNAL TENDER
BOARD OF PUBLIC
CONTRACTS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°004BIS/AONO/CNG/SIGAMP/CIPM /2026 Du 16/02/2026, SUIVANT
AUTORISATION DE GRE A GRE N°04886-
26/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/EMM DU 03/08/2026 EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES
INFRASTRUTURES SANITAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA
COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO,
REGION DU CENTRE EN DEUX LOTS.

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - Exercice 2026

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune de Ngoumou, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Ngoumou, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de certaines infrastructures sanitaires dans la Commune de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono, en deux lots :

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Imputation
1	Réhabilitation du Centre de Santé Intégré de Koli	10 000 000	
2	Réhabilitation du Centre de Santé Intégré d'OffoumouNseleck	10 000 000	

3	Réhabilitation du Centre de Santé Intégré de Mbalélon	10 000 000	
---	--	------------	--

2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Ces travaux consisteront à la réhabilitation des infrastructures sanitaires dans les localités de Koli, OffoumouNseleck et Mbalélon. Il s'agit ici d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes pour les trois lots :

SERIE 100: **TRAVAUX PRELIMINAIRES**

SERIE 200: **MACONNERIE - ELEVATIONS**

SERIE 300: **CHARPENTE -COUVERTURE-ETANCHEITE - PLAFOND**

SERIE 400: **MENUISERIE BOIS ET METALLIQUE - QUINCAILLERIE**

SERIE 500: **CHARPENTE-COUVERTURE-ETANCHEITE-PLAFOND**

SERIE 600: **PLOMBERIE - SANITAIRE**

SERIE 700: **PEINTURE GENERALE**

SERIE 800: **VRD**

3. Délai d'exécution des travaux

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Trois (03 mois)** pour chacun des lots incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres s'exécutent en trois lots:

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)
1	Réhabilitation du Centre de Santé Intégré de Koli	10 000 000
2	Réhabilitation du Centre de Santé Intégré d'OffoumouNseleck	10 000 000

3	Réhabilitation du Centre de Santé Intégré de Mbalélon	10 000 000
---	---	------------

5. Mode de soumission

Le mode soumission retenu pour cet appel d'offres est hors ligne.

6. Coûts prévisionnels

Les coûts prévisionnels des opérations à l'issue des études préalables sont de **francs CFA** en Autorisations d'Engagement et en crédit de paiement pour le **lot 1**, **10 000 000 (Dix millions) francs CFA** en Autorisations d'Engagement et en crédit de paiement pour le **lot 2** et **10 000 000 (Dix millions) francs CFA** en Autorisations d'Engagement et en crédit de paiement pour le **lot 3**.

7. Participation et origine :

La participation au présent Appel d'Offres, est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit camerounais. Toutefois, la priorité sera accordée aux Entreprises justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objets du présent Appel d'Offres.

Une même entreprise peut participer aux trois lots

8. Financement :

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du, Exercices 2026.

9. Caution de soumission :

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **200 000 (deux cent mille) francs CFA** pour le **lot 1**, de **200 000 (deux cent mille) francs CFA** pour le **lot 2** et **200 000 (deux cent mille) francs CFA** pour le **lot 3** délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, timbrée au tarif en vigueur.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la commune de NGOUMOU – Service Technique dès publication du présent avis.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures et jours ouvrables à la commune de NGOUMOU – Service Technique, contre présentation d'une quittance de

versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs FCFA**, auprès du Receveur Municipal de Ngoumou.

12. Remise des Offres :

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel**, devra parvenir sous pli fermé à la commune de **NGOUMOU – Service Technique /SIGAMP/Secrétariat CIPM**, au plus tard le **18/09/2026 à 11 heures** précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°004BIS/AONO/CNG/SIGAMP/CIPM /2026 Du 24/02/2026, SUIVANT
AUTORISATION DE GRE A GRE N°04886-
26/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/EMM DU 03/08/2026 EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES
INFRASTRUTURES SANITAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA
COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO,
REGION DU CENTRE EN TROIS LOTS.**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

13. Recevabilité des Offres :

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **200 000 (deux cent mille) francs CFA** pour le lot 1 , de **200 000 (deux cent mille) francs CFA** pour le lot 2 et **200 000 (deux cent mille) francs CFA** pour le lot 3 délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère en charge des Finances, timbrée au tarif en vigueur et un récépissé de consignation de ladite caution de soumission délivré par la Caisse des Dépôts et de Consignations.

La caution devra rester valable **trente (30) jours** après la date d'expiration de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions des présents avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

14. Ouverture des offres :

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle de réunions de la commune de NGOUMOU, le 18/09/2026 à 12 heures précises, par la Commission interne de la commune de NGOUMOU, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

15. Critères d'évaluation des offres :

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Pièce falsifiée ou non authentique;
- 2) Absence ou non-conformité de la Caution de soumission timbrée au tarif en vigueur accompagnée du récépissé de consignation de ladite caution à l'ouverture des offres ;
- 3) Absence ou Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif, à l'exception de la Caution de soumission et/ou du récépissé de consignation de ladite caution, après le délai de 48 heures réglementaires ;
- 4) Absence de la charte d'intégrité datée et signée et à l'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée.
- 5) Absence de la décision de la catégorisation de l'entreprise ou l'attestation de catégorisation de l'entreprise.

b. Offre technique

- N'avoir pas obtenu au moins un total de **06 critères sur l'ensemble des 08 critères essentiels soit 75%**;

c. Offre Financière

- 1) Absence de l'une des pièces énumérées dans le RPAO (volume 3) ;
 - 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
 - 3) Absence d'un sous-détail des prix unitaires quantifiés dans le BPU ou le DQE;
- N.B : les copies certifiées des pièces légalisées devront dater de moins de trois (03) mois.

B. Critères essentiels des offres techniques :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 08 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- 1) La Visite des lieux (02 critères) ;
- 2) Compréhension du projet et Présentation de l'Offre (06 critères) .

15. Attribution du Marché

Les Marchés seront attribués aux soumissionnaires dont les offres :

- 1- administratives seront jugées conformes ;
- 2- techniques seront jugées conforme et auront reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 75% soit 6 sur 8 ;
- 3- financières après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis quantitatif et estimatif, seront jugées conformes aux dispositions du CCTP et classées les moins disantes pour chacun des lots et **une entreprise ne peut gagner qu'un seul lot.**

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission interne de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, le Marché est signé par l'Autorité Contractante et notifié à l'entrepreneur par le Chef Service du Marché.

16. Durée de validité des Offres ;

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres Acquisition du dossier d'appel d'offres.

17. Signature du Marché :

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission interne de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, le Marché est signé par l'Autorité Contractante **après visa du Contrôleur Financier Départemental** et notifié à l'entrepreneur par le Chef Service du Marché.

18. Additif ;

L'Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité d'apporter toute autre modification ultérieure au présent Dossier d'Appel d'Offres.

19. Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maître d'Ouvrage /Chef service technique/Secrétaire CIPM aux numéros : **696 08 23 57 /655 59 82 78/699 85 68 37.**

Fait à NGOUMOU, le **20 AOUT 2026**

Le Maire de la commune de NGOUMOU

(Autorité Contractante)

Copies :

- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
 - ✓ Pdt/CIPM-NGOUMOU ;
 - ✓ DD/MINMAP/MAK ;
 - ✓ Chef Service/Marchés ;
 - ✓ Affichage ;
- Chrono/archives.



Amourma Atemengue
Jean Baptiste Martin